

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

Conseil du **6 mars 2017**

Délibération n° 2017-1825

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Organisation du salon professionnel Planète appro - Attribution d'une subvention à la Chambre d'agriculture du Rhône**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la planification et des politiques d'agglomération**

**Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Charles**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 14 février 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 8 mars 2017

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mmes Frih, Laurent, M. Lung, Mme Vessiller, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, MM. Huguet, Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moreton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Claisse, Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Vesco (pouvoir à M. Bernard), Mme Belaziz (pouvoir à Mme Le Franc), MM. Aggoun, Fenech (pouvoir à M. Blache), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mme Geoffroy (pouvoir à Mme Lecerf), M. Guimet (pouvoir à M. Grivel), Mme Iehl (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Rantonnet (pouvoir à M. Barret).

Absents non excusés : M. Gachet, Mme Perrin-Gilbert.

**Conseil du 6 mars 2017****Délibération n° 2017-1825**

commission principale :	proximité, environnement et agriculture
objet :	<b>Organisation du salon professionnel Planète appro - Attribution d'une subvention à la Chambre d'agriculture du Rhône</b>
service :	Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 9 février 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Les dimanche 2 et lundi 3 avril 2017, la Chambre d'agriculture du Rhône organisera un salon professionnel dénommé "Planète appro" au sein du marché de gros de Lyon-Corbas.

Les objectifs de ce salon, dont l'accès est gratuit, sont de mettre en relation des producteurs et des utilisateurs de produits agricoles venant de la Métropole de Lyon, du Rhône et des départements voisins de Rhône-Alpes. Pour cela, lors de ces deux journées, seront organisés des conférences et des rendez-vous "pro appro" qui sont des mises en relation de professionnels lors de rendez-vous rapides, personnalisés, programmés selon des critères de choix. Autour de ces temps d'échanges, un lieu d'exposition commercial permettra aux participants de pouvoir avoir accès à des matériels et équipements de l'amont de la production (matériel d'élevage de petits animaux, abattage, transformation et commercialisation, etc.) ou de l'aval (formation, emploi, outils collectifs, circuits de vente, services, assurances, édition, etc.). Le Village des initiatives territoriales comprendra une partie exposition permettant la présentation des initiatives portées par des acteurs des territoires ou par les collectivités.

La mise en œuvre de cette manifestation sera un moment important pour mettre en relation les producteurs locaux avec les transformateurs locaux. Cela permettra d'amplifier la dynamique de développement des circuits courts.

Onze intercommunalités ont annoncé leur volonté de participer. Il s'agit des Communautés de communes du Haut Bugey, de l'Ouest Rhodanien, du Pays de l'Arbresle, des Vallons du Lyonnais, du Pays Mornantais, des Vallons du Garon, de l'Est Lyonnais, des Hauts du Lyonnais, de Chamousset en Lyonnais, de la Région de Condrieu et du Beaujolais Pierres Dorées.

La Métropole est sollicitée à hauteur de 40 000 € pour la réalisation de ce salon dont le coût est estimé à 300 000 € selon le budget prévisionnel suivant :

Nature des dépenses	Montant (en €)	Nature des recettes	Montant (en €)
logistique	85 000	participation des 11 EPCI partenaires sur la base de 0,20 €/habitant	75 000
communication	65 000	partenaires privés (Groupama et Crédit agricole)	20 000
assurances	10 000	Département du Rhône	40 000

Nature des dépenses	Montant (en €)	Nature des recettes	Montant (en €)
conférences	20 000	Région Auvergne Rhône-Alpes	40 000
speed dating	15 000	Métropole de Lyon	40 000
sécurisation du site	15 000	vente de stands	35 000
commercialisation des espaces	15 000	billetterie	0
ingénierie interne et externe	75 000	autofinancement	50 000
<b>Total</b>	<b>300 000</b>	<b>Total</b>	<b>300 000</b>

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

#### DELIBERE

##### 1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 40 000 € au profit de la Chambre d'agriculture du Rhône pour l'organisation du salon Planète appro,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et la Chambre d'agriculture définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **Les montants** à payer seront imputés sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2017 - compte 657382 - fonction 76 - opération n° 0P27O5218, pour un montant de 40 000 €.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 8 mars 2017.**